



## DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA CGT EDUC'ACTION DE NICE

Commission administrative paritaire académique des PLP

Nice le 18 janvier 2019

A l'ouverture de cette CAPA d'installation, la CGT Educ'action souhaite à l'ensemble des personnels de l'éducation nationale ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous souhaitons que cette année soit synonyme de solidarité, de mobilisation, en particulier contre la réforme de la voie professionnelle et de progrès social.

La campagne électorale a été marquée par de nombreux dysfonctionnements : difficulté à récupérer les notices de vote, lenteur du serveur, complexité des démarches lorsque les collègues n'ont pas récupéré leurs enveloppes, manque d'information auprès de certains personnels (AED et contractuels) particulièrement dans les grosses structures éducatives.

En conséquence, la participation électorale est encore trop faible mais s'explique en grande partie par la complexité de la procédure de vote.

Depuis plusieurs semaines, plusieurs mouvements citoyens et professionnels de protestation contre la politique Macron apparaissent partout en France. Le champ de l'Éducation n'y échappe pas. Après le mouvement #PasdeVague, c'est un mouvement « Stylos Rouges » qui s'est constitué avant les vacances de fin d'année. La CGT Educ'action soutient les revendications portées par ce mouvement qui rejoignent, pour la plupart, celles que nous portons depuis très longtemps.

En effet, la CGT se bat contre la future réforme des retraites et pour une hausse du salaire des personnels avec le dégel du point d'indice, le rattrapage des pertes subies depuis 2010 et une augmentation immédiate de 400€, la suppression du jour de carence. La fonction enseignante nécessite d'être réellement considérée. Cette considération passe entre autres par une augmentation des grilles indiciaires et une réduction du temps de travail.

La CAPA est toujours très attendue par les collègues dans un contexte de gel du point d'indice. Le passage d'échelon est la seule possibilité de rattrapage du pouvoir d'achat que ces 10 dernières années ont gelé.

Concernant le PPCR, nous continuons à critiquer le mode d'avancement différencié reposant sur une évaluation de la valeur professionnelle des collègues à l'issue d'un rendez-vous de carrière. Ces nouvelles modalités d'évaluation reposant sur des entretiens individualisés renforcent le pouvoir de la hiérarchie ainsi que l'inégalité de traitement des individus en fonction des contextes de travail.

Par ailleurs, un certain nombre d'item de la grille évaluative ne peuvent reposer que sur une appréciation subjective de l'implication des collègues dans la structure éducative.

Il serait bon qu'avant d'évaluer les enseignants, soit évaluer prioritairement les moyens attribués à ceux-ci pour exercer convenablement et d'en assurer l'égalité dans les L.P.

Au regard des réformes à venir, plus particulièrement du L.P., il apparait que ces moyens vont encore baisser. Nous déplorons en conséquence les suppressions de postes qui les accompagnent et constatons une fois de plus que l'enseignement public est la variable d'ajustement des politiques financières actuelles.

De plus, les techniques de management, issus de la sphère privée, liées au développement de l'autonomie des établissements se font au détriment de l'autonomie pédagogique défendue par la CGT Educ'action.

La logique de quotas qui s'ajoute à ce traitement inégalitaire des avancements de carrière rend difficile les choix que nous serons amenés à faire aujourd'hui. Chaque revalorisation d'un dossier traité en appel entraîne mécaniquement une concurrence nouvelle avec un collègue susceptible d'être promu.

Pour toutes ses raisons, nous revendiquons une déconnection totale de la rémunération et de l'évaluation.

Que nous maintenons notre opposition au PPCR, au gel de l'indice, aux réformes venir et que nous défendrons l'idée qu'il faut supprimer ces accélérateurs de carrière et que la progression se fasse au même rythme pour tout le monde et à la vitesse de l'accélération de carrière.